

Conseil Consultatif Communal des Aînés de la Commune de Watermael-Boitsfort (CCCA)

Rapport d'activités 2017-2018

Le 1 mars 2018

Art. 21 du Règlement d'ordre intérieur (ROI) : « Le CCCA dresse un rapport de ses activités et un plan d'action qu'il transmet au Conseil Communal pour le 1er mars de l'année qui suit l'exercice écoulé »

Créé le 28 mars 2014 sous l'égide du Bourgmestre, le Conseil Consultatif Communal des Aînés de Watermael-Boitsfort (CCCA) est chargé de missions / poursuit des buts qui sont repris dans le tableau en troisième page.

Les **membres** effectifs sont Marie-Paule Braquet (Secrétaire), Françoise Brébart, Stany Carbonnelle, Véronique Cardyn (Secrétaire), Anne-Marie Chaidron, Thierry Jonckheere, Aline Liénard, Mia Polet, Annie Segers, Jos Strauven, Jacques Van Den Broeck, Robert Van Der Meeren, Josiane Vander Smissen (Présidente), Paul Van Heddegem et François Verhulst. Le Bourgmestre, Olivier Deleuze, l'Échevine de la Vie sociale, Cécile Van Hecke et le président du CPAS et de l'asbl Vivre chez soi, David Leisterh, sont membres observateurs de plein droit avec voix consultative.

Le CCCA s'est, lors de l'exercice 01/03/2017 – 28/02/2018, réuni à 10 reprises. Chacune de ces **réunions**, dites « statutaires » (au nombre de 4) ou « intermédiaires » (au nombre de 6), a fait l'objet d'un PV (en français et en néerlandais) pour les premières et d'un rapport (en français) pour les secondes.

En plus de ces réunions, de nombreuses autres sessions de travail et de **rencontres** ont permis au CCCA de mieux focaliser son action, d'aiguiser sa compétence face aux défis qu'il veut relever et de mieux connaître et **travailler de concert** avec ces nombreux acteurs œuvrant pour et avec les aînés que sont le Bourgmestre, les Échevinats, le CPAS, la Commission 3ème âge, la Commission sociale (Coupole), le personnel de la commune, les associations rayonnant sur Watermael-Boitsfort, les CCCA d'autres communes, la Coordination des Associations de Seniors (CAS), des experts du monde universitaire.

Parmi les rencontres riches en enseignements:

- Assistance à des colloques et conférences portant sur des thèmes multiples, notamment :
- Rencontre : société belge (Zembro) qui promeut un nouveau type de montre d'appel d'urgence. Sans suite ;

- participation, en concertation avec l'Échevin de la santé, d'un membre du CCCA au Comité de santé ;
- présence aux réunions de quartier ; présence au « Ciné-Seniors » (Vivre chez soi) ; présence aux commissions « Coupole » et « 3^{ème} âge » (CPAS) ; présence au goûter des seniors (Vie sociale) ; présence aux Conseils Communaux.
- représentation de la commission « Rénovation de la place Keym » aux réunions participatives et publiques.

Pour que la population puisse **s'informer** sur le CCCA, les actions et moyens évoqués dans le rapport d'activités 2016-2017, ont été continués:

- Les PV approuvés des réunions statutaires sont disponibles sur le site internet de la commune, sous la rubrique « Participation ». Lien: <http://watermael-boitsfort.be/fr/commune/participation/conseil-consultatif-communal-des-aines>.
- L'adresse mail du CCCA : cccawbgavs@wb.irisnet.be et le téléphone 02/674 74 71
- Le CCCA publie des articles, sous la rubrique « **La voix des seniors** », dans tous les « 1170 ».

Le tableau suivant présente un condensé d'activités et de résultats situés par rapport : 1° aux missions du CCCA (cf articles 2 et 3 du ROI) et 2° ce qui avait été envisagé dans le Plan d'action 2017-2018 :

Missions – buts à poursuivre cf. le Règlement d'ordre intérieur	Activités <u>envisagées</u> et résultats <u>souhaités</u> cf. le Plan d'action 2016-2017	Activités et résultats <u>les faits</u> 2017-2018
Art. 2 - Le CCCA a pour mission	Le CCCA continuera d'étudier au préalable	L'étude préalable des documents

<p>de débattre des enjeux communaux afin de fournir au Conseil communal ou au Collège des Bourgmestre et Échevins des recommandations pour développer des politiques qui tiennent compte des besoins des aînés.</p>	<p>les documents préparatoires aux Conseils communaux intéressant les aînés afin de pouvoir, le cas échéant, produire des avis pertinents en temps utile pour ces Conseils auxquels les membres effectifs assisteront à tour de rôle.</p>	<p>préparatoires aux conseils communaux est faite par le membre disposant du droit d'accès exclusif. Des membres effectifs ont assisté à tous les Conseils communaux.</p>
<p>Art. 3.1 - examiner la situation des aînés tant du point de vue moral, matériel que culturel.</p>	<p>L'enquête auprès de et avec la population aînée de Watermael-Boitsfort rencontrera les aînés et les acteurs de terrain via des groupes de parole. La « fracture numérique » sera un des premiers thèmes abordés.</p>	<p>Lors du Goûter des seniors du 15/12/2016, une enquête avait été organisée. Une centaine de questionnaires avaient été rendus. Quelque 70 personnes, dont 4 néerlandophones, ont répondu positivement à l'invitation de «participer à des discussions conviviales autour d'un café pour préciser vos difficultés, vos attentes et partager vos solution ». Un article dans le « 1170 » de mars 2017 a remercié les participants à la consultation et les a informés sur l'intention d'organiser les discussions conviviales au printemps.</p>
<p>Art. 3.2 - contribuer à la valorisation des aînés dans la société et tendre à leur intégration effective dans la vie communautaire.</p>	<p>Une version digitale du « Petit livre blanc des seniors » au contenu régulièrement actualisé sera disponible sur le site internet de la commune, sous la rubrique « Participation ». Lien http://watermael-boitsfort.be/fr/commune/participation/cons</p>	<p>Le Service social de la Commune assumant la responsabilité et la mise-en-œuvre de la réponse à ce besoin, par la production d'un « Guide des aînés », le CCCA maintient la version digitale.</p>

	eil-consultatif-communal-des-aines	
Art. 3.3 - faire connaître les aspirations et les droits des aînés.	<p>Les résultats de l'enquête (voir plus haut Art. 3.1) seront discutés avec la population aînée de la commune afin de définir avec elle comment et avec quelles priorités leurs aspirations et droits peuvent être promus.</p> <p>La rubrique « La voix des seniors » du « 1170 » sera systématiquement utilisée pour informer les aînés et les inviter à réagir, notamment en utilisant l'adresse mail cccawbgavs@wb.irisnet.be ou le téléphone 02/674 74 71.</p> <p>Pour que les aînés puissent mieux suivre (et le cas échéant exprimer leur avis et suggestions sur) les travaux du CCCA, les PV des réunions sont régulièrement disponibles sur les pages - francophone et néerlandophone- du site internet de la commune. Il en va de même pour les Plans d'action et Rapports d'activités.</p>	<p>La tenue de 2 groupes de parole, sur les thèmes : « La mobilité » et « L'entrée en MR et MRS ». Excellent résultat donnant suite à un rapport au CC.</p> <p>Des articles du CCCA ont été publiés dans chacune des éditions du « 1170 ».</p> <p>Le CCCA a été informé du fait que le renouvellement du site internet (lequel ne correspond plus aux standards les plus avancés) de la commune est à l'étude, et cela en concertation avec Irisnet.</p>
Art. 3.4 - guider le Conseil communal sur les questions relatives aux politiques et programmes de la commune qui ont une incidence sur la vie des	<p>Voir Art. 2.</p> <p>Le nécessaire sera fait pour que les avis produits par le CCCA soient effectivement disponibles sur le site internet de la</p>	<p>Voir Art. 2.</p> <p>Voir Art. 3.3.</p>

<p>aînés.</p>	<p>commune.</p> <p>Le CCCA produira plusieurs avis, portant notamment sur les sujets suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Suggestions pour réduire la fracture numérique.</u> Plusieurs membres se sont investis à titre personnel dans le bon fonctionnement de l'EPN (Espace Public Numérique), qui connaît un énorme succès. L'avis aura l'ambition de 1° faciliter l'accès et l'usage des systèmes numériques existants et de 2° contribuer au re-design des systèmes dont l'utilisation pourrait et devrait être moins compliquée. ▪ <u>Les demandes particulières du CCCA concernant l'aménagement de la place Keym.</u> • <u>Modification du règlement d'ordre intérieur du CCCA.</u> ▪ <u>« Le 1170 », son look, son contenu, sa distribution et sa complémentarité avec les autres media d'information.</u> 	<p>Un avis « <u>Organisation de cours d'informatique en vue de réduire la fracture numérique auprès des seniors</u> » a été rédigé, et son contenu pris en compte puisque un budget a été dégagé et un contrat signé avec la FOBAGRA. Plusieurs membres se sont effectivement investis à titre personnel et, avec la collaboration de deux formateurs volontaires et 6 assistants, assurent le bon fonctionnement de l'EPN. L'avis précité devrait contribuer à assurer la durabilité des formations d'initiation à l'informatique pour seniors.</p> <p>Un membre du CCCA a suivi les différentes phases de travail et a remis un avis.</p> <p>Le Conseil communal a fait savoir qu'il ne souhaite pas modifier, actuellement, le <u>règlement d'ordre intérieur du CCCA.</u></p> <p>Un avis « <u>Présentation du '1170'</u> » a été rédigé et mis en application.</p>
---------------	---	--

<p>Art. 3.5 - assurer un rôle fédérateur entre les activités, les initiatives et associations qui ont pour objet de répondre aux attentes spécifiques des aînés et éventuellement initier des activités et projets innovants.</p>	<p>La mise-à-jour du petit livre blanc (voir plus haut Art. 3.2) devrait y contribuer. Voir également : la concertation évoquée sous le tableau.</p> <p>Organisation d'une conférence sur « La nouvelle législation concernant les héritages et donations » avec l'Échevinat de la santé.</p> <p>Le projet de conférence sur « Les assurances » est à l'étude avec l'Échevinat de la santé.</p>	<p>Voir plus haut Art. 3.2.</p> <p>Voir également : les rencontres évoquées en première page.</p> <p>Les conférences : «L'entrée en MR et MRS », «La nouvelle législation concernant les héritages et donations », « Les assurances » ont connu un vif succès.</p> <p>La projection du film« Les délices de l'âge », suivie d'un échange sexologue-public a rencontré un succès plus mitigé : sujet encore tabou ?</p>
<p>Art. 3.6 - évaluer l'efficacité des politiques et pratiques de la commune qui concernent particulièrement les aînés.</p>	<p>Cette question sera incluse dans l'enquête (voir plus haut Art. 3.1).</p>	<p>En attendant, le CCCA se réjouit des relations en bonne complicité avec toutes les instances communales.</p>

Ce rapport a été produit par la présidente et les membres effectifs et transmis au Conseil Communal le 01 mars 2018. Les questions sont les bienvenues. Prière de les adresser à cccawbgavs@wb.irisnet.be